

Ecole élémentaire publique

64120 Beyrie sur Joyeuse

TEL : 05 59 65 76 71

Compte rendu de la réunion du conseil d'école

du lundi 30 juin à 18 h 15

Etaient présents :

- M Dublanc, maire
- Mme Belleau, chargée de l'école
- Mme Breil, représentante des parents d'élèves.
- Mme Mirande-Bret, représentante des parents d'élèves
- Mme Ribeyrol, enseignante
- Mme Berhouet-Larre, directrice et enseignante

Mme Ruspil et Mme Sallaberry étaient excusées.

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : bilan des activités pédagogiques

Cette année les élèves de l'école ont tous travaillé sur le thème des contes, de la différence. La fête scolaire du vendredi 27 juin a permis de montrer aux parents certaines activités menées en classe. Nos artistes peuvent être fiers d'eux. Les élèves de CE CM ont également pu monter sur scène au cinéma dans le cadre du conseil école collège (sur le thème des monstres) le jeudi 12 juin. Les élèves de CM de plusieurs écoles du canton ainsi que ceux de sixième du collège Amikuze se sont rencontrés à cette occasion.

Les élèves de CE CM ont bénéficié des animations d'Emilie du CPIE pour aménager un peu l'espace herbeux derrière le toboggan. Ceux de maternelle CP sont allés en classe découverte à Baigorry où ils ont également travaillé sur le thème de la nature.

Tous les enfants de l'école ont participé à une rencontre orientation à Cambo le lundi 16 juin (dans le cadre de l'USEP).

Point n°2 : présentation des projets pour l'année scolaire 2025-2026

Les deux classes ont été retenues par la CAPB pour mettre en place un projet EAC.

Pour la classe de Mme Berhouet-Larre

Il s'agira, à travers ce projet EAC, d'aborder la thématique de l'enfant et du sauvage via la réalisation d'un court-métrage avec l'artiste Agnès Yobrégat de la compagnie Les petits papiers. Les élèves seront donc scénaristes, réalisateurs mais également acteurs. Ils apprendront les différentes facettes des métiers liés à la cinématographie. Le thème de l'enfant et du sauvage permettra des réflexions sur la nature, le lien que l'homme entretient avec elle et sa nécessaire préservation. Parallèlement, le projet sera enrichi par la lecture d'ouvrages de littérature jeunesse, par la projection du film « La princesse Mononoké » de Hayao Miyazaki ainsi que par un spectacle proposé par la Communauté d'Agglomération Pays basque en lien avec la thématique du projet : « La Louve » de la compagnie Joli Mai. Ces sorties permettront à l'élève de devenir spectateur et à ceux qui les accompagnent de développer la sensibilité artistique et l'esprit critique de leur classe. Les élèves découvriront des œuvres, des artistes et un processus de création qui sera mis en lumière par une restitution sous la forme d'une projection devant les familles. L'artiste interviendra en classe, dans

des séances de 1h 30 entre janvier et avril (intervention de 18h). **Le coût de ce projet est de 2423, 44 euros. 332 euros seront à la charge de l'école.** Le reste est subventionné par la communauté d'agglomération et la DRAC (une demande de subvention est en cours).

Pour la classe de Mme Ribeyrol :

Il s'agira, à travers ce projet EAC, d'aborder la thématique de l'enfant et du sauvage à travers une approche musicale et sensible proposée par Matthieu Chalet, musicien professionnel. A l'aide d'un dispositif sonore composé d'un ensemble de tambours et guitare, propose un chemin musical permettant à élève de se rencontrer à travers une aventure musicale collective. Par le biais des ateliers de pratique, les élèves seront amenés à réaliser des enregistrements de paysages sonores pouvant être utilisés pour la création d'une bande son pour le générique de présentation du court métrage réalisé par la classe des grands sur le même thème. Parallèlement, le projet sera enrichi par la lecture d'ouvrages de littérature jeunesse, par un travail en sciences sur le son et la matière, par des écoutes musicales, visionnages de spectacles et sorties qui permettront aux élèves de développer leur sensibilité artistique et d'éveiller leur esprit critique . Les élèves découvriront des œuvres, des artistes et un processus de création qui leur permettra également de mieux se connaître au travers d'un nouveau moyen d'expression individuel et collectif. Ceci sera mis en lumière par une restitution sous la forme d'une projection et d'une "séance ouverte" devant les familles. L'artiste interviendra au cours de 12 séances de une heure le mardi matin entre janvier et avril. Une salle assez grande (mais pas trop) sera nécessaire pour les séances. Mme Ribeyrol a demandé à monsieur le maire s'il était possible d'utiliser la nouvelle salle multi-activités. Une réponse sera donnée dans un second temps.

Le coût de ce projet est de 1850,12 euros. 260 euros seront à la charge de l'école. Le reste est subventionné par la communauté d'agglomération et la DRAC (une demande de subvention est en cours).

Le financement de ces PEAC a été discuté : qui de la mairie ou de l'association des parents d'élèves les financera ? Ce sujet sera remis à l'ordre du jour du premier conseil d'école de 2025-2026.

Une classe découverte à Toulouse est envisagée pour les élèves de CE CM en novembre 2025 ou en mai 2026. (3 jours) Les élèves emprunteraient les transports en commun pour visiter la ville, passeraient une journée à la cité de l'espace et visiteraient Aeroscopia. Ce projet est en cours de construction.

Point n°3 : bilan des comptes de l'OCCE (coopérative scolaire)

Il reste 70,14 euros sur le compte.

Point n°4 : rentrée 2025

Les effectifs seront les suivants : 20 élèves pour la classe des maternelles CP, 29 élèves pour celle des CE CM. Les effectifs de la classe de Mme Ribeyrol augmenteront en cours d'année (à partir de janvier) avec l'arrivée des élèves de TPS. Les conditions d'inscription demeurent les mêmes pour les enfants nés en 2023 (les TPS) : leur inscription n'est possible qu'à partir de janvier, la propreté est exigée. Les rentrées se feront en janvier ou après les vacances de Pâques en fonction des dates de naissance des enfants.

Les enseignantes souhaiteraient continuer à s'équiper en matériel spécialisé afin de favoriser le travail de tous : casques anti bruit...

Une demande de service civique a été faite par la directrice pour la rentrée prochaine. Elle a été transmise aux services de l'Education nationale. L'école souhaiterait accueillir un jeune volontaire, entre 16 et 25 ans, pour assurer la mission suivante : participer au fonctionnement de l'école primaire et accompagner des actions ou projets artistiques, culturels et sportifs.

Point n°5 : questions diverses

L'achat des toners pour l'imprimante couleur est à prévoir pour la rentrée. Grâce à un don d'un parent d'élève, l'an dernier cet achat n'a pas été nécessaire. Ce financement sera partagé entre la mairie et l'association des parents d'élèves.

Certains parents souhaitent que :

- les enseignantes signalent leur absence et leur durée
- les livres empruntés dans la classe des maternelles/Cp soient tamponnés avec le nom de l'école et que l'organisation des emprunts soit clarifiée.

Voici la réponse des enseignantes :

Quand l'arrêt est prévu ou clairement défini nous le faisons. Malheureusement, parfois, il est compliqué de prévoir la durée d'une absence et donc de fournir une information claire aux parents. En amont, tout est fait pour assurer la continuité de l'enseignement en lien avec l'inspection. Nous insistons pour que le même remplaçant reste sur la totalité du remplacement. L'enseignante en arrêt assure, en lien avec son/ sa remplaçant(e) la continuité pédagogique. Le bien être des enfants est la priorité principale.

L'emprunt des livres de la classe de maternelle CP avait lieu le vendredi cette année. Cela a été précisé en début d'année par Laurence. Cela peut évidemment varier certaines fois pour diverses raisons (sortie ce jour là...) Nous recevons régulièrement des dons de livres et n'avons absolument pas le temps, en plus de toutes nos autres activités, de tamponner tous les livres au nom de l'école.

Laurence invite les parents ayant des questions sur le fonctionnement de la classe à s'adresser directement à elle si des interrogations persistent.

Le conseil d'école s'est terminé à 19 h 30.

M. Dublanc	Mme Belleau
Mme Breil	Mme Mirande-Bret
Mme Ribeyrol	Mme Berhouet-Larre